

Don Bosco Direction Mobilite

7 services

Service | Mis à jour le 2 juin 2022

Feu Vert Mobilité, auto-école sociale

● Disponible | Finistère

Service cumulable

Frais à charge du bénéficiaire

Mobilité

Accompagnement, Formation

Feu Vert Mobilité est une auto-école sociale destinée à accompagner et former les personnes en insertion sociale et professionnelle. Le dispositif propose la formation aux permis B et AM (options voiturettes et 2-roues).

En présentiel

1 RUE LOUIS PIDOUX
ZONE DE POUL AR BACHET. Bâtiment M
29200 BREST

Fréquence et horaires

Du lundi au Vendredi

Publics

Profils

- Demandeur d'emploi bénéficiaire des minimas sociaux
- Public bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Public moins de 26 ans

Critères

- Etre adressé.e par un prescripteur partenaire

- Demande adressée par un travailleur social

Pré-requis, compétences

- Maîtriser l'écriture, la lecture

Modalités

Pour l'accompagnateur

- Envoyer un mail avec une fiche de prescription

Pour le bénéficiaire

- Envoyer un mail
- Se présenter
- Bénéficier d'une prescription d'un travailleur social
- Téléphoner

Frais

Le financement des formations est travaillé lors de l'entretien d'accueil et tout au long du parcours avec la conseillère en insertion professionnelle. En plus d'un autofinancement à prévoir, d'autres modes de financement peuvent être envisagés : - CPF : Utilisez vos droits au CPF pour financer tout ou partie de votre formation au permis B - Micro-crédit social - Autres aides : Pole Emploi, Conseil Départemental, Mission Locale (...) selon votre profil

Justificatifs

- Suivi par un partenaire prescripteur
- Pièce d'identité en cours de validité

À compléter

- <https://www.donbosco.asso.fr/insertion/mobilite/les-solutions-daide-la-mobilite/feu-vert-mobilite>

 **Connectez-vous**

Accédez aux informations de contact et mobilisez ce service pour votre bénéficiaire.

Description

Feu Vert Mobilité est référencé Datadock depuis 2018 et a obtenu le label "qualité des formations au sein des écoles de conduite" en 2019. Ce label garantit l'individualisation des parcours et valorise les moyens pédagogiques mis à disposition des élèves.

1- Diagnostic mobilité et évaluation de départ

Le diagnostic mobilité est mené par un conseiller en mobilité. Couplé à l'évaluation de départ, menée par un moniteur auto-école, cette phase de positionnement a pour objectif de vérifier la faisabilité du projet permis. Elle permet de se projeter dans la formation ou d'imaginer d'autres solutions de mobilité.

> Procédé d'évaluation

Le Rendez-vous d'évaluation de départ dure environ 2 heures. Il permet d'évaluer les savoirs fondamentaux et les connaissances en matière de code de la route. Le positionnement conduite permet de déterminer le nombre d'heures prévisionnelles de formation pratique.

> Parcours de formation

A Feu Vert Mobilité, l'élève suit dans un premier temps la formation théorique (cours et test code) puis débute sa formation pratique une fois l'examen théorique général obtenu. L'équipe pluridisciplinaire l'accompagne tout au long de sa formation sur les volets administratif, pédagogique et sur son parcours d'insertion.

> Enjeux et déroulement de la formation

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante. Tout au long du parcours permis, les moniteurs préparent les élèves aux examens théoriques et pratiques qui viendront sanctionner la fin de formation.

> Règlement intérieur

L'inscription à l'auto-école est faite avec la chargée d'accueil qui se charge des démarches ANTS. L'élève prend alors connaissance du règlement intérieur applicable au dispositif.

2- Apprentissage théorique

> Horaires des cours de code

Des cours de code collectifs sont proposés 2 fois par semaine en séances de 2h. Les tests-code sont proposés tous les jours de 16h30 à 17h30. Le formateur est présent sur tous ces créneaux et peut proposer du soutien si besoin. C'est lui qui conseille de passer l'examen quand il pense l'élève prêt.

3- Apprentissage pratique

Nos formations pratiques et les conditions de passage du permis :

> Formation Permis B

Conduite d'un véhicule et sensibilisation aux différents risques de la route. La formation est menée sur boîte mécanique, boîte automatique ou véhicule aménagé (couvrant plus de 60% des handicaps).

> Formation Permis AM option 2-roues

La formation est proposée à partir de 14 ans et se déroule sur 2 jours. Si l'élève est mineur, un représentant légal doit être présent lors de la dernière séquence de formation (sensibilisation aux risques). La formation à la conduite hors circulation se déroule sur un parking autorisé.

> Formation Permis AM option voiturette

Comme pour la formation 2-roues, cette formation est obligatoire pour les personnes nées après 1988. Elle est dispensée dans les locaux de Feu Vert Mobilité ou au sein de sites partenaires (ESAT par exemple).

> Module de formation complémentaire Post permis *(*en cours de construction*)

Formation complémentaire d'une journée qui peut être suivie après l'obtention du permis de conduire (entre 6 et 12 mois après l'obtention du permis de conduire). Elle permet de sécuriser la conduite des personnes qui ont une faible expérience de la route. En contrepartie du suivi de cette formation complémentaire, le conducteur voit la durée probatoire de 3 ans de son permis de conduire réduite à 2 ans et son permis de conduire est majoré de 2 points au terme du délai probatoire.

4- Informations sur les modes de financement

Le financement des formations est travaillé lors de l'entretien d'accueil et tout au long du parcours avec la conseillère en insertion professionnelle.

En plus d'un autofinancement à prévoir, d'autres modes de financement peuvent être envisagés :

- CPF : Utilisez vos droits au CPF pour financer tout ou partie de votre formation au permis B.
- Micro-crédit social
- Autres aides : Pole Emploi, Conseil Départemental, Mission Locale (...) selon votre profil.